



# APPEL À LA MOBILISATION

Les dirigeants des syndicats CGT de la Marne, réunis en Comité Général de l'Union Départementale CGT de la Marne, demande au Président de la République de faire annuler toutes les atteintes aux droits et libertés syndicales touchant la CGT.

1 000 militantes et militants de la CGT sont victimes de la répression patronale et gouvernementale.

Le droit de revendiquer, de manifester, de s'exprimer est fondamental et ne peut souffrir d'aucune restriction.

Que ce soit nos 3 secrétaires confédéraux, des membres de la CEC, d'Unions Départementales, de Fédérations, de syndicats, toutes et tous sont des militants honnêtes et responsables.

Nous sommes témoins du 2 poids 2 mesures quand d'un côté, il y a des militants du monde du travail et de l'autre des représentants de la viticulture et de l'agriculture.

A proximité de nous, dans l'UD du Nord, le Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT est traduit en justice sous le fallacieux prétexte d'apologie du terrorisme et appel à la haine raciale.

La CGT Marnaise sera présente aux côtés de notre Camarade et n'acceptera jamais de quelques façons que ce soit, les poursuites judiciaires et les sanctions.

Nous appelons à signer la pétition en ligne pour stopper les poursuites contre cette attaque.

Voté à Vitry le François,  
Le vendredi 23 février 2024

**Union Départementale  
des Syndicats CGT  
de la Marne**

15, bd de la Paix  
BP 11215  
51058 Reims cedex 7  
tél : 03 26 88 23 04  
fax : 03 26 88 02 60  
[ud51@cgt.fr](mailto:ud51@cgt.fr)  
[www.udcgt51.fr](http://www.udcgt51.fr)